



Arnaque & remboursement d'un achat

Par **sophie**, le **25/09/2008** à **11:55**

Bonjour, il y a 2 jours, j'ai effectué un achat de 3 cravates dans un magasin apparemment de luxe. J'ai payé ces cravates au prix fort, si fort qu'en rentrant j'ai vérifié sur internet si ces cravates valaient leur prix d'achat. J'ai découvert avec surprise qu'il n'en est rien. Maintenant, je souhaite me faire rembourser car j'estime avoir été victime d'une arnaque. Quels sont mes droits ? Puis-je réellement prétendre à un remboursement tout en sachant que ce magasin affirme ne pas effectuer de remboursement?

Je vous remercie d'avance de votre réponse qui je le souhaite sera la plus prompte possible.

Merci encore.

Sophie.